

Martin Roy

# Protégez Votre Famille

Guide de rédaction testamentaire pour retraité/ainé  
désirant profiter de la vie l'esprit tranquille



**Guide pratique pour  
rédiger un testament, étape par étape,  
qui protégera vous protégera vous et  
votre famille comme il se doit**

# PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

**Guide pratique pour retraité/ainé désirant  
profiter de la vie l'esprit tranquille**

**Par**

**Martin Roy**

**Copyright © 2017 – Tous Droits Réservés**



## Mentions Spéciales

Ce livre est la propriété de Martin Roy, notaire.

Vous ne pouvez le copier en partie ou en totalité sans l'accord de l'auteur.

Par contre, vous pouvez le partager à quiconque pourrait en bénéficier en gardant son contenu intégral.

Ce livre ne constitue pas un acte notarié.

Ce livre est simplement un guide pour vous aider à rédiger votre testament.

Cependant, nous vous suggérons fortement de soumettre ce testament à un notaire pour qu'il puisse vous aider à préciser, valider, modifier ou confirmer le testament.

De plus, pour sauver de l'argent et assurer une meilleure protection, il est préférable que votre testament soit notarié.

Pour toute autre question, veuillez contacter Martin Roy au

581-983-2965



# Introduction

Félicitations! Vous avez pris une excellente décision en réclamant ce guide.

Si vous avez ce guide, alors vous connaissez déjà l'histoire de Monsieur Tremblay (nom fictif pour garder la confidentialité).

Malheureusement, il a voulu apporter quelques modifications à son testament, et celui-ci s'est contredit.

Cela a dissout la famille et coûté 50 000\$ au final pour régler la situation.

Et ce genre d'histoire arrive plus souvent qu'on le pense...

Après 32 ans d'expérience en tant que notaire, on peut dire que j'en ai vu des choses.

Des scénarios catastrophe, des familles séparées, des coûts faramineux parce que la personne a voulu sauver du temps et de l'argent en rédigeant son testament rapidement...

Ce n'est pas le genre d'histoire qu'on aime entendre. Et ce n'est surtout pas le genre d'histoire qu'on aimerait vivre.

Par contre, il faut se préparer à toute éventualité. La vie est faite de nombreux hasards qui font d'elle une expérience totalement imprévisible.

Et c'est ce qui la rend si magnifique!

Mais c'est ce qui peut aussi la rendre tragique par moments...



La meilleure chose à faire dans tous les cas est de prévoir une sécurité.

Nous avons des assurances pour tout : nos maisons, nos voitures, des assurances vie, des assurances maladie...

Allez-vous vous servir de ces assurances? Sans doute jamais. Du moins, je ne vous le souhaite pas.

Les assurances ne sont là qu'en tant que protection supplémentaire « au cas où ».

Et pourtant, on ne se pose aucune question sur l'utilité de ces assurances. Ce ne sont que des assurances pour des objets la plupart du temps.

Aujourd'hui, vous avez encore le pouvoir de décider et de protéger votre famille. Alors, il est de votre devoir de s'assurer que vous avez pensé à tout et ainsi pourrez avoir l'esprit réellement tranquille.

C'est l'utilité du testament et c'est une des assurances dont vous avez le plus de contrôle.

## Comment ce guide vous aidera

Ce que j'ai constaté tout au long de ma carrière, c'est que la plupart des gens reportent la rédaction de leur testament, car ils ne savent pas comment le débiter.

Ainsi, ce guide vous aidera à penser à tout.

J'ai réduit ce guide au maximum pour qu'il soit facile à lire et simple à suivre.



Il est fait sous forme de questions auxquelles vous devez répondre pour avoir un testament complet et sans ambiguïté.

Sous chaque question se trouve une description vous disant pourquoi et comment y répondre.

Faites-moi confiance, l'ambiguïté est une des causes principales de chicanes de famille et de testaments invalidés, donc je veux vous l'éviter à tout prix!

Ensuite, vous trouverez à la fin de ce guide un autre cadeau de ma part qui vous sera d'une très grande utilité.

## Étapes à suivre

Voici comment retirer le meilleur de ce guide.

Premièrement, lisez toutes les questions une première fois.

Ensuite, revenez à la première question et commencez à écrire tout ce que vous avez en tête.

Puis, laissez reposer un ou deux jours et revenez-y pour modifier, ajouter ou enlever des éléments.

**Si vous désirez accélérer ce processus et avoir votre testament terminé rapidement (parfois la journée-même), je demeure à votre disposition pour vous aider.**

Vous n'avez qu'à me contacter par un des moyens fournis au pied de ce document.

Sur ce, je vous souhaite une excellente rédaction et profitez bien de la vie l'esprit tranquille!

Martin Roy, notaire



# Questions Essentielles



Voici les questions essentielles que vous devez répondre pour que votre testament soit le plus complet possible.

## **1- Composition du patrimoine (immeubles, placements, assurances, etc.)**

Cette question permet de maximiser le côté fiscal de votre testament, c'est-à-dire, payer moins d'impôts.

## **2- A qui je veux donner mes biens?**

Pour transférer mes biens, il faut mentionner les gens à qui vous désirez le faire. Ici, inscrivez la liste de ces gens et les biens que vous leur donnez.

## **3- Qui s'occupera de régler ma succession?**

Un administrateur doit s'occuper du transfert des biens pour que le tout se déroule dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible. Ici, vous numérez une personne responsable de cette tâche. Idéalement, il faut une personne ou un professionnel en qui vous ayez confiance.

## **4- Si j'ai des enfants mineurs, qui sera leur tuteur?**

En ce moment, cette décision vous revient et vous pouvez décider d'une personne qui sera le tuteur de votre/vos enfants. Si vous n'indiquez personne, un conseil de famille sera effectué et un tuteur sera décidé à votre place par une assemblée de parents. Ce ne sera peut-être pas la personne que vous désirez.

## **5- Si mon patrimoine est important, à quel âge mes héritiers toucheront leur argent?**

Lorsque vous possédez beaucoup d'avoirs, il faut penser à la maturité de vos héritiers. Il n'est pas recommandé de remettre des centaines de milliers de dollars à des jeunes de 18 ans. Ainsi, vous déciderez ici de l'âge auquel vous jugez bon que ceux-ci reçoivent leur part.





## **6- Ai-je des legs particuliers à faire?**

Si vous avez des legs particuliers, par exemple, vous désirez léguer votre automobile à votre neveu, alors il faut le faire par legs particulier. Donc, inscrivez ici ces particularités.

## **7- Est-ce que je veux donner mes organes à mon décès?**

Si vous désirez aider une personne qui a besoin d'un organe, donner vos organes est alors une très bonne chose à faire.

## **8- Est-ce que j'aimerais que mon testament soit lu après mon décès pour clarifier ma situation auprès de mes héritiers?**

Pour éviter les malentendus entre les héritiers, une lecture du testament est recommandée. Cela évite les ambiguïtés.

## **9- Si je fais un mandat de protection (ou d'inaptitude) qui gèrera mon argent et qui s'occupera de ma personne?**

S'il advenait que vous ne puissiez plus vous occuper de vos biens et de votre personne, nommer une personne de confiance pour le faire à votre place est une bonne protection. Ainsi, vous saurez que vos avoirs sont en sécurité malgré tout.

## **10- Est-ce que je veux de l'acharnement thérapeutique ou être maintenu en vie artificiellement?**

Lorsque la qualité de vie n'est plus là, voulez-vous qu'on tente quoi que ce soit pour vous maintenir en vie ou désirez-vous qu'on vous laisse partir ?







## Formation Gratuite

### « Rédaction de Testament »

**Coupez de moitié le temps de rédaction de votre testament!**

Voilà! Avec ces questions et les instructions, vous devriez être en mesure d'écrire votre testament. Malheureusement, malgré cette aide, je sais que beaucoup d'entre vous continuez de reporter la rédaction de celui-ci.

C'est pourquoi j'ai développé une formation gratuite intitulée : « rédaction de testament ». Plutôt original, n'est-ce pas?

Il s'agit d'une formation de 30 minutes par téléphone ou en personne pour débiter la rédaction de votre testament et couper de moitié le temps nécessaire pour le faire.

Vous bénéficierez de mon aide, c'est-à-dire celle d'un notaire professionnel avec plus de 32 ans d'expérience et 2000 testaments d'écrits pour vous guider à travers les premières étapes.

Cette formation est totalement gratuite, car en tant que notaire, il est de mon devoir de savoir le plus de gens possible bien protégés.

De plus, les avantages d'avoir un testament notarié sont nombreux et vous feront sauver beaucoup de temps et d'argent, alors en vous aidant du mieux possible, j'espère que vous voudrez devenir mes clients.



Pour profiter de cette offre, vous n'avez qu'à m'appeler au numéro suivant et demander à planifier votre formation gratuite :

418-627-3524, poste 103

Maintenant, je vous souhaite à vous et à votre famille de profiter des moments que vous avez ensemble tout en ayant l'esprit tranquille.

Mes sincères salutations.

